

# ADOLF EICHMANN

jeudi 4 juin 2009

## LE LOGISTICIEN ZÉLÉ DE LA SOLUTION FINALE

Ni émanation du diable, ni simple rond-de-cuir, Adolf Eichmann, né en 1906, gravit les échelons nazis avec la ténacité zélée de celui qui ne doit qu'à son engagement hitlérien d'échapper à son destin de moins-que-rien. Sa carrière épouse les positions du régime qu'il sert, face à la « question juive », dont il devient un spécialiste. À la fin des années 30, en pleines persécutions antisémites, il négocie et supervise l'expulsion (« émigration accélérée »), vers la Palestine notamment, de certains Juifs dont tous les biens sont saisis au passage. Avec la guerre, le Reich passe de l'épuration ethnique sur son sol à l'extermination sur l'ensemble du continent. Cette inflexion capitale (la « solution finale ») est exposée, le 20 janvier 1942, lors de la conférence de Wannsee, qui réunit, dans cette banlieue de Berlin et en l'absence de Hitler, les dignitaires nazis responsables de ce secteur. Eichmann est là. C'est lui qui, avec le grade de lieutenant-colonel SS, organise les déportations vers les camps d'extermination, en s'appuyant sur le réseau ferré européen. « Un chef-d'œuvre de coordination » dont est crédité par ses supérieurs ce logisticien en chef, d'un dévouement absolu et d'une loyauté jusqu'au-boutiste.

(...) Les historiens estiment aujourd'hui que le génocide, mené sur un rythme industriel dans les camps d'extermination, a tué près de six millions de Juifs dans les chambres à gaz d'Auschwitz, dans les quatre centres de mise à mort de Chelmno (Kulmhof), Belzec, Sobibor et Treblinka, dans bien d'autres camps, auxquels il faut ajouter la surmortalité dans les ghettos mais aussi les exécutions sommaires, de la forêt lituanienne au quai de gare de Salonique...

À la fin de la guerre, Eichmann se cache d'abord dans son Autriche natale, avant de trouver refuge, quatre ans durant, dans une scierie allemande. Le 14 juillet 1950 (...) il embarque à Gênes pour l'Argentine. Là, il échoue en tant qu'entrepreneur (laverie automatique, élevage de lapins), avant de trouver refuge comme vendeur chez... Mercedes-Benz. Un hasard de l'Histoire (il est détecté par un Juif aveugle qui reconnaît sa voix) lui vaut d'être pisté par le Mossad (les services secrets israéliens). Celui-ci l'enlève, le 11 mai 1960, dans la banlieue de Buenos Aires, avant de l'exfiltrer en le déguisant en membre du personnel navigant de la compagnie aérienne El Al. Son procès commence, à Jérusalem, le 11 avril 1961. Il est pendu le 31 mai 1962, puis incinéré. Ses cendres sont dispersées au large de Tel-Aviv, hors des eaux territoriales israéliennes...

*Antoine PERRAUD, article paru dans Téléràma n°2568 du 31 mars 1999.*

## LA BANALITÉ DU MAL

Fonctionnaires, techniciens, scientifiques, employés, chacun à sa place faisait consciencieusement son travail, appliquait les procédures de routine, résolvait des problèmes pratiques. Les codes de langage — évacuation, transfert, réinstallation, procédure, traitement spécial... — camouflaient grossièrement la réalité pour permettre à tous de s'en abstraire. Et si la majorité d'entre eux ignorait le programme d'extermination, ils s'accommodaient de la torture de masse, que nul ne pouvait méconnaître. Ce tourbillon de violences était mentalement neutralisé, comme absorbé dans une succession de gestes banals. L'horreur était enfouie sous l'accumulation d'affaires courantes dont il devenait aisé d'oublier la signification. Quand pensée et sensibilité se ferment l'une à l'autre, l'activisme destructeur peut se déployer sans frein ni limites.

*Rony BRAUMAN et Eyal SIVAN, Éloge de la désobéissance, 1999.*

*L'expression « banalité du mal » est utilisée pour la première fois par Hannah Arendt à l'occasion du procès Eichmann. Eichmann a joué un rôle important dans la déportation des Juifs, durant la Seconde Guerre mondiale, et pourtant c'est un homme médiocre, avant tout préoccupé de sa carrière, « un*

*bourgeois, ni bohème, ni criminel sexuel, ni sadique, ni fanatique pervers, pas même aventurier ». Évidemment, ce n'est pas le mal génocidaire qui est banal ; le problème vient de ce qu'il ait été accompli par des hommes qui n'avaient rien de monstrueux. La réflexion d'Hannah Arendt est un bilan sur les difficultés qu'il y a à juger des « crimes contre l'humanité », tant la banalité des criminels fait contraste avec l'horreur de leur crime.*

## **Comment juger Eichmann ?**

Il eût été réconfortant de croire qu'Eichmann était un monstre. [...] L'ennui, avec Eichmann, c'est précisément qu'il y en avait beaucoup qui lui ressemblaient et qui n'étaient ni pervers ni sadiques, qui étaient, et sont encore, effroyablement normaux.

Du point de vue de nos institutions et de notre éthique, cette normalité est beaucoup plus terrifiante que toutes les atrocités réunies, car elle suppose (les accusés et leurs avocats le répétèrent, à Nuremberg, mille fois) que ce nouveau type de criminel, tout *hostis humani generis* qu'il soit, commet des crimes dans des circonstances telles qu'il lui est impossible de savoir ou de sentir qu'il a fait le mal. À cet égard, les faits rappelés au tribunal de Jérusalem sont encore plus convaincants que ceux qu'on évoqua à Nuremberg. Les principaux criminels de guerre avaient alors justifié leur bonne conscience par des arguments contradictoires : ils se vantaient à la fois d'avoir obéi aux « ordres supérieurs » et d'avoir, à l'occasion, désobéi. La mauvaise foi de ces accusés était donc manifeste. Mais se sont-ils jamais sentis coupables ? Nous n'en avons pas la moindre preuve. Certes, les nazis, et particulièrement les organismes criminels, auxquels appartenait Eichmann, avaient, pendant les derniers mois de la guerre, passé le plus clair de leur temps à effacer les traces de leurs propres crimes. Mais cela prouve seulement que les nazis étaient conscients du fait que l'assassinat en série était chose trop neuve pour que les autres pays l'admettent. Ou encore, pour employer la terminologie nazie, qu'ils avaient perdu la bataille engagée pour « libérer » l'humanité du « règne des espèces sous-humaines », et de la domination des Sages de Sion en particulier. Elle prouve seulement, pour employer un langage plus courant, que les nazis reconnaissaient qu'ils étaient vaincus. Se seraient-ils sentis coupables s'ils avaient gagné ?

Faut-il revenir à une idée archaïque de la réparation ?

[...] Tous les systèmes juridiques modernes supposent que pour commettre un crime il faut avoir l'intention de faire le mal. Les peuples civilisés s'enorgueillissent tout particulièrement de ce que leur jurisprudence prend en considération ce facteur subjectif. Quand cette intention est absente, quand, pour une raison ou une autre, fût-ce l'aliénation morale, la faculté de distinguer le bien du mal est atteinte, nous pensons qu'il n'y a pas eu crime. Nous rejetons, nous considérons comme barbare, l'idée qu'« un grand crime est une offense contre la nature, de sorte que la terre elle-même crie vengeance ; que le mal constitue une violation de l'harmonie naturelle que seul le châtement peut rétablir, qu'une collectivité lésée a le devoir à l'égard de l'ordre moral de châtier le criminel ». Et cependant il me semble que c'est précisément pour ces raisons oubliées depuis longtemps, qu'Eichmann a été traduit en justice ; ce sont ces raisons aussi qui justifient la peine de mort. Parce que Eichmann avait été impliqué, parce qu'il avait joué un rôle décisif, dans une entreprise dont le but avoué était l'élimination de certaines « races » de la face de la Terre, il fallait l'éliminer, lui.

*Hannah ARENDT, Eichmann à Jérusalem, Rapport sur la banalité du mal, 1963.*